INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CONSERVATEUR HORIZON 2027

Parts C FR0013398302 (Capitalisation) Cet OPCVM est géré par **CONSERVATEUR GESTION VALOR**

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La classification du Fonds est : Obligations et autres titres de créances internationaux.

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annualisée, nette de frais supérieure à 2,5% à la date de maturité du fonds (31 décembre 2027). Cette performance annualisée sur les parts « C » est un objectif et n'est pas garantie. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion qui tiennent compte d'un risque potentiel de défaut d'un ou plusieurs émetteurs et des coûts de couverture de change le cas échéant ; il ne constitue pas une garantie de rendement. Les éventuels défauts au-delà des estimations de la SGP pourraient obérer cet objectif de performance. L'horizon de placement recommandé est d'environ 9 ans, soit de la date de création du Fonds au 31 décembre 2027

Le fonds est géré activement et de façon discrétionnaire ; le FCP n'est pas géré en référence à un indice. Il sera investi dans des obligations de maturité inférieure ou égale au 31 décembre 2027, à taux fixes, variables ou indexées, émises par des entités publiques ou privées de l'OCDE, sans contrainte de notation.

La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations : le FCP pourra procéder à des arbitrages en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification ou d'anticipation d'une augmentation du risque de défaut d'un des émetteurs en portefeuille. Des arbitrages sont possibles, notamment en cas d'opération sur titres, de dégradation ou d'anticipation de dégradation de la qualité du crédit d'un émetteur. La fourchette de sensibilité du fonds évoluera entre 0 et 9.

- ✓Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% en titres de créances ou produits de taux libellés en Euro et/ou en devises étrangères, sans distinction privé/public, sans contrainte de notation. Le FCP pourra être exposé jusqu'à 100 % de l'actif net en obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield) ». Le FCP n'aura pas recours à des obligations contingentes convertibles.
- ✓ Le Fonds peut être exposé au risque de change à hauteur de 10% maximum de l'actif net sur les devises de l'OCDE
- ✓ Le Fonds peut investir jusqu'à 100% en OPCVM français ou européens, en « UCITS ETF », ou en FIA français, européens ou étrangers éligibles obligataires ou monétaires pour gérer les liquidités du FCP notamment lors des souscriptions ainsi qu'en fin de vie du fonds. Hors ces périodes, l'investissement dans ce type d'instruments restera accessoire (10%).
- ✓Le Fonds peut être exposé aux marchés actions des pays de l'OCDE jusqu'à 10% maximum de son actif via des obligations convertibles, dans la recherche d'un potentiel surcroit de performance.
- ✓Le Fonds peut recourir aux instruments dérivés ou intégrant des dérivés (Instruments Financiers à Terme simples uniquement) afin de couvrir le portefeuille au risque des marchés taux et de change et/ou de l'exposer pour gérer la sensibilité du fonds notamment lors des remboursements des titres de créance. Ces opérations seront effectuées sans recherche de surexposition dans la limite d'un engagement maximal d'une fois l'actif.

  Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

  Le FCP capitalise (parts C) ses sommes distribuables (résultat net et les plus-values nettes réalisées)

Durée de placement recommandée : jusqu'au 31 décembre 2027. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Période de souscription : le fonds a été fermé à la souscription le jeudi 27 février 2020 à 18h30 (heure de Paris) jusqu'à son échéance soit le 31 décembre 2027. En fonction des événements de marché, de nouvelles périodes de souscription pourront être ouvertes ; le cas échéant, la société de gestion informera les porteurs par tout moyen. Une nouvelle période de souscription de 8 mois du 20 avril 2022 au 29 décembre 2022 18h30 (heure de Paris) a été ouverte puis prolongée de 12 mois jusqu'au 28 décembre 2023. Le fonds sera à nouveau fermé à la souscription à compter de cette date.

La valeur liquidative du FCP est établie chaque semaine le dernier jour de bourse hebdomadaire. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées la veille du jour de valorisation avant 18 heures 30 chez Conservateur Finance (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du vendredi (J+1) valorisée aux cours de clôture, calculée et publiée le lundi (soit à cours inconnu). Les règlements sont effectués à J + 3, J étant la date de centralisation. A l'approche de l'échéance du fonds, la société de gestion optera soit pour la transformation, la fusion avec un autre OPCVM ou pour la liquidation du FCP, sous réserve d'agrément AMF.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible ◄——————————► **A risque plus élevé**

Rendement Potentiellement plus faible — **Rendement Potentiellement plus élevé**

1	2	3	**4**	5	6	7

Le niveau de risque «4 » reflète la politique d'investissement du fonds, qui permet de sélectionner des titres de créances non notés ou de notation High Yield - spéculatif à haut rendement émis par des émetteurs de toutes zones géographiques de l'OCDE qui présentent un risque de défaillance plus important que des titres de créance de notation élevée. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit **:** En cas de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, ainsi qu'en cas de défaut d'un émetteur, il peut y avoir une baisse de la valeur des actifs, qui pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative du fonds. Ce risque est particulièrement présent sur les titres non notés dits « spéculatifs ».

Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie le conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait notamment de l'utilisation d'instruments financiers à terme

Risque de liquidité : Le fonds investit notamment en titres spéculatifs à haut rendement (« High Yield ») en contrepartie d'un risque plus élevé. Les volumes échangés sur ces types d'instruments étant réduits, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la hausse comme à la baisse. La survenance de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

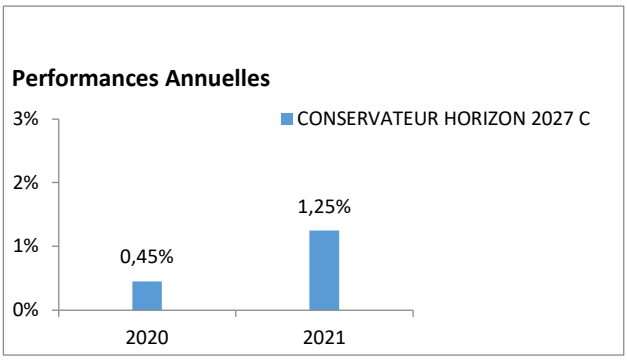
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée Non acquis à l'OPCVM	3% maximum
Frais de sortie Non acquis à l'OPCVM	3% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants part C	0.81 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en Mars 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements ».

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au passage intitulé « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.conservateur.fr

PERFORMANCES PASSEES



Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performances prélevées sont inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 24/05/2019
Date de création des parts C : 24/05/2019
Devise de référence : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de : CONSERVATEUR FINANCE 59, rue de la Faisanderie - 75781 PARIS Cedex 16 - Tél. : 01 53 65 72 31. www.conservateur.fr. Ces informations sont disponibles en français.
Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Lieu de publication de la valeur liquidative : locaux de la société de gestion et du commercialisateur, site internet du commercialisateur : www.conservateur.fr, base GECO : www.amf-france.org.
Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM
Les détails de la politique de rémunération est disponible à l'adresse www.conservateur.fr.

La responsabilité de CONSERVATEUR GESTION VALOR ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
La société de gestion CONSERVATEUR GESTION VALOR est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/11/2022